

Tâches	Responsabilité et flux des informations	Notes
<p>Préparer une proposition de modification lorsqu'il semble y avoir une réclamation valable de l'entrepreneur, du client ou d'un ingénieur ou autre conseil pour une modification au prix du contrat ou au délai d'exécution du contrat.</p>	Architecte	<p>Les clients et les ingénieurs ou autres conseils peuvent proposer des modifications, y compris des modifications qui peuvent entraîner une réduction du prix du contrat ou du délai d'exécution du contrat.</p>
<p>Émettre la proposition de modification selon la procédure usuelle décrite au point « Modifications à l'ouvrage ».</p>	Architecte	
<p>Examiner les modifications au prix du contrat ou au délai d'exécution du contrat de la soumission de l'entrepreneur.</p>	De l'architecte aux ingénieurs ou autres conseils	<p>Transmettre la soumission à tous les ingénieurs et autres conseils pour information et commentaires si la modification proposée a des incidences sur leurs documents et services.</p>
<p>Lorsqu'il y a entente sur la modification au prix du contrat ou au délai d'exécution du contrat, préparer un avenant de modification comme décrit ci-dessous.</p>	Architecte	